



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E115247

VALABLE JUSQU'AU 07/12/2023

ÉDITÉ LE 16/12/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2010

Forme juridique : SCOP

Capital : 31 027

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 438076200

Siret : 438 076 200 00031

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés : 00 031981E

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144682987

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144682987

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : CREALEAD BATIMENT

Sigle : CREALEAD
HOTEL DE LA COOPÉRATION
55 RUE SAINT-CLÉOPHAS
34000 MONTPELLIER

Téléphone : 04 67 06 96 72

Fax : 01 78 72 85 08

Portable :

Site Internet : www.crealead.com

E-mail : contact@crealead.com

Responsabilité légale :

Effectif moyen : 31

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	29/11/2022
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/09/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/11/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	02/07/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
106 AVENUE SAMUEL CHAMPLAIN
34000 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.